



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 mars 2022 à 19 h au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Raymond Poirier | Président |
| Julie Bellavance | Vice-présidente |
| Martin Claveau | Trésorier |
| Pascal Marier-Dionne | Secrétaire |
| Aude Brassard-Hallé | Administratrice |
| Marie-Soleil Guérin-Girard | Administratrice |
| Marjorie Ramirez | Administratrice |
| Michaël Gosselin | Administrateur |
| Pascal Apollon | Administrateur |
| Vincent Dricot | Administrateur |

ABSENCES :

| | |
|--------------------|----------------|
| Sébastien Lachance | Administrateur |
|--------------------|----------------|

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

| | |
|----------------|------------------------------------------------|
| Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques |
| Gracia Adams | Centre communautaire Jean-Guy Drolet |
| Jackie Smith | Conseillère municipale du district de Limoilou |

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 55 personnes ont assisté à la rencontre du 16 mars 2022.

ORDRE DU JOUR

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Adoption des procès-verbaux du 19 janvier et du 16 février 2022 | 19 h 05 |
| 4. Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 10 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 19 h 20 |
| 6. Période d'échanges –ajustements de la norme de nickel dans l'air ambiant | 19 h 35 |
| 7. Période d'échanges : aménagement cyclable sur la 8e Avenue | 19 h 45 |
| 8. Séance d'information et d'échanges concernant le cheminement scolaire désigné École Stadacona (Lab-école de Limoilou) | 20 h |
| 9. Présentation du comité sur la sécurité des écoliers du secteur Stadacona | 21 h |
| 10. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier | 21h 05 |
| • Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville | |
| • Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec | |
| • Comité cohabitation Port-Communauté | |
| • Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles | |
| • Table de concertation Vélo des conseils de quartier | |
| • Table de concertation Mobilité des quartiers centraux | |
| • Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou | |
| • Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou | |
| 11. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues : quantité minimale de stationnement pour les nouvelles constructions | 21 h 15 |
| 12. Période de suivi des projets en cours, déposés ou en instance de dépôt | 21 h 30 |
| • Limoil'Air | |
| • Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou | |
| • Le Coup de pousses de Limoilou 2022 | |
| • Bac à jouets en libre-service au parc Ferland | |
| • Stratégie de sécurité routière 2020-2024 | |
| 13. Période d'échanges : verdissement du secteur sud du quartier Vieux-Limoilou | 21 h 40 |
| 14. Suivi de demandes d'appui formulées au conseil de quartier : | 21 h 50 |
| • Limoilou en vrac | |
| • Table citoyenne Littoral Est | |
| 15. Fonctionnement du conseil de quartier | 22 h |
| • Correspondances | |
| • Trésorerie | |
| • Paiement à venir | |
| • Assemblée générale annuelle 2022 | |
| • Rapport annuel | |
| 16. Divers | 22 h 10 |
| • Projets du laboratoire de déminéralisation urbaine dans le Vieux-Limoilou | |
| • *** | |
| 17. Levée de l'assemblée | 22 h 15 |

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 05. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout, avant le point 4, des points :

- Clarifications : projet de l'épicerie 13/2.
- Fermeture temporaire du IGA Pierre Jobidon.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 16 mars, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal des séances du 19 janvier et du 16 février 2022

RÉSOLUTION 22-03-12 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2022

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 22-03-13 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2022

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Clarifications : projet de l'épicerie 13/2

Anne Pelletier mentionne qu'une demande officielle devra être faite pour qu'un urbaniste de la Ville rencontre le conseil de quartier au sujet du projet de l'épicerie 13/2. La conseillère mentionne toutefois que le projet devra bel et bien faire l'objet d'une demande de modification de zonage. L'équipe devra donc remplir un formulaire avant que leur projet soit analysé par des urbanistes, puis par les élus. Aucune demande de modification de zonage n'a été faite par les propriétaires de l'épicerie jusqu'à présent. Aussi, aucun événement ne peut être organisé dans la ruelle bordant le commerce, à moins que l'équipe obtienne un permis de la Ville.

À la question de Pascal Marier-Dionne, Anne Pelletier répond qu'un urbaniste pourra venir rencontrer le conseil s'il en fait la demande avant la tenue de sa prochaine rencontre.

Notons que sans permission, les librairies, comme les épiceries, ne peuvent organiser d'événements. L'épicerie 13/2 peut vendre du vin et de l'alcool, mais ne profite pas du permis de bar nécessaire à la consommation de leurs produits sur place.

Raymond Poirier pense qu'une formation pourrait être organisée pour apprendre aux membres du conseil les rudiments de l'urbanisme municipal. Jackie Smith, en outre, mentionne qu'un urbaniste pourrait présenter au conseil le b.a-ba du zonage de la 1^{re} Avenue. Pascal Marier-Dionne, pour sa part, pense que l'urbanisme est une discipline complexe, et que l'organisation d'une formation devrait être bien encadrée pour ne pas conduire les citoyens à faire des liens grossiers, basés sur des renseignements qui manquent de finesse. Martin Claveau partage son avis. Il pense que la formation ne devrait s'appliquer qu'au zonage dans le Vieux-Limoilou.

5. Fermeture du IGA Pierre Jobidon

Avant de céder la parole à Gracia Adams, représentante du centre communautaire Jean-Guy Drolet, Julie Bellavance explique que la fermeture temporaire du IGA Pierre Jobidon préoccupe les citoyens.

Gracia Adams mentionne que le centre communautaire a mobilisé différents organismes afin de trouver des solutions au problème d’approvisionnement en nourriture qui pourrait affecter certains citoyens dont les moyens de locomotion sont limités. La représentante explique que le propriétaire du IGA a déjà organisé un service transport, deux fois par semaine, vers un autre IGA. Deux comités regroupant des organismes communautaires du quartier ont été formés. Leur réflexion a mené à la création d’un service de transport complémentaire à celui du propriétaire de l’épicerie, ainsi qu’à un programme de soutien à la commande en ligne. Les comités, qui ont déjà récolté la majorité des fonds pour mettre en branle leur service de transport, auraient besoin d’une contribution financière de 200 \$, et d’aide pour populariser leur service.

Anne Pelletier explique que le conseil de quartier ne peut pas soutenir financièrement les projets des comités dont il n’est pas membre.

M. Martin Claveau pense que la SDC pourrait fournir les 200 \$ qui manquent aux comités pour mettre en place leur service de transport complémentaire. Mme Jackie Smith discutera, elle aussi, du financement du projet avec la représentante du centre communautaire.

6. Période d’information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que le conseil de Ville a tenu un comité plénier sur le tramway. La conseillère mentionne que ses interventions, portant sur les impacts du projet sur les quartiers de Limoilou, lui ont permis de savoir que la plupart des arbres du secteur seront conservés, et que ceux qui seront coupés seront remplacés chacun par trente nouveaux arbres. Elle mentionne, en outre, que la municipalité n’entend pas démolir la bibliothèque Saint-Charles pour mener son projet à bien. Les résultats des études faites par la Ville au sujet du tramway paraîtront bientôt.
- Que si elle a dû s’absenter des consultations au sujet de la 18^e Rue, elle a tout de même fait part des préoccupations des citoyens en lien avec la conservation des places de stationnement à l’équipe de mobilité active.

- Qu'une borne de recharge électrique pourrait être installée sur une artère commerciale du Vieux-Limoilou. Elle pense que la SDC de la 3^e Avenue pourrait être consultée à cet effet. La conseillère explique que la place de stationnement munie d'une borne de recharge accueillera les voitures électriques temporairement, pour quelques heures seulement.
- Qu'elle a assisté à une présentation portant sur la fracture numérique, qui suppose que la création croissante de services en ligne peut en priver certains citoyens qui n'ont pas accès à Internet.
- Qu'elle a rencontré l'équipe d'Espaces d'initiatives au sujet de son projet au Monastère des Capucins.
- Qu'elle a rencontré les parents qui ont signé la pétition sur la qualité de l'air dans le Vieux-Limoilou et la hausse de la norme de nickel. La mobilisation citoyenne est de plus en plus importante.
- Que les services d'incendie refusent toujours de rencontrer les membres du conseil de quartier, mais qu'ils sont ouverts à communiquer davantage avec les citoyens.
- Que les membres du comité sur la sécurité routière de la 18^e Rue se réuniront bientôt.
- Que plusieurs chantiers auront lieu dans le Vieux-Limoilou prochainement. La conseillère enverra un échéancier de ces travaux aux membres du conseil.
- Qu'elle a eu l'occasion, lors du comité plénier sur les services de police, de parler de profilage racial.
- Que le nouveau service du RTC, le *Flexibus*, permettra aux citoyens d'accéder aux zones moins bien desservies par l'autobus conventionnel grâce à un véhicule qui se déplacera sur demande, entre autres à Val-Bélair et à Loretteville. Les utilisateurs du Flexibus pourront le réserver afin d'être transportés vers un parcours d'autobus régulier.
- Que le quartier recevra des réfugiés ukrainiens. Le Centre multiethnique est d'ailleurs à la recherche de parrains.

- Qu'elle a déposé un avis de proposition pour que la Ville diffuse des alertes lors des jours de smog. Cet avis fut rejeté.
- Que la caisse Desjardins peut financer les projets de verdissement des citoyens.

7. Période de questions et commentaires du public

Martin Claveau se demande si le directeur général de la SDC de la 3^e Avenue est au vent du projet de la Ville d'installer une borne de recharge sur l'artère commerciale. Il se demande, en outre, si l'utilisation de la borne sera gratuite. Jackie Smith mentionne qu'elle communiquera bientôt avec le directeur de la SDC.

À une question de Pascal Marier-Dionne, Jackie Smith répond que les trajets que peut emprunter le Flexibus sont cartographiés. Elle enverra cette carte aux membres du conseil de quartier.

Sébastien Lachance se demande si la Ville financera, comme il l'a lu dans les médias, la reconstruction du pont ferroviaire au-dessus de la 18^e Rue. La conseillère municipale se renseignera à ce sujet. Martin Claveau émet comme hypothèse que les installations ferroviaires qui ont été construites à l'époque sont faites de matériaux qui nécessitent désormais que les sols soient décontaminés. La recherchiste de Jackie Smith, Noémie Lemieux, mentionne, en outre, que les travaux du pont de la 18^e Rue demanderont un creusage particulièrement loin dans le sol, qui est actuellement instable.

8. Période d'échanges – Ajustement de la norme de nickel dans l'air ambiant

Près de soixante mémoires auraient été déposés dans le cadre de la période de commentaires du 20 février du ministère de l'Environnement. L'un d'entre eux aurait même récolté plus de 800 signatures. La liste des citoyens et des organismes qui ont soumis les mémoires ne pourra pas être rendue publique. À cet effet, une demande d'accès à l'information a été placée.

Le conseil de quartier continuera de soutenir les démarches citoyennes s'opposant au projet. Raymond Poirier a rédigé, au nom du conseil de quartier, une lettre ouverte qu'il a acheminée aux médias.

9. Période d'échanges : aménagement cyclable sur la 8e Avenue

Raymond Poirier veut présenter aux membres l'avis émis par le conseil de quartier dans le cadre de l'atelier organisé par la Ville au sujet des aménagements cyclables de la 8^e Avenue. Il souhaite que les membres adoptent cet avis, qui sera déposé sur le site Web du conseil de quartier. L'avis décrit la position du conseil de quartier, qui estime que l'administration municipale, si elle vise des objectifs pertinents et nécessaires en réaménageant le lien cyclable, manque d'ambition et pourrait aller plus loin dans les mesures qu'elle propose, notamment pour la portion 5 du tronçon.

De façon générale, le conseil de quartier s'est également montré préoccupé par les enjeux de sécurité du virage situé sur la portion 4 du tronçon. Il s'interroge, en outre, sur l'usage prévu du onzième tronçon et sur les stratégies à mettre en place pour faciliter le déneigement, sans gêner la mise en place d'aménagements intéressants.

Michael Gosselin pense que Limoilou pourrait être considéré, par la Ville, comme un écoquartier. Cette nouvelle dénomination pourrait diriger ses analyses futures et ses projets.

RÉSOLUTION 22-03-14 CONCERNANT L'ADOPTION DE L'AVIS DU CONSEIL DE QUARTIER SUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DE LA 8^E AVENUE.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHAEL GOSSELIN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter l'avis du conseil de quartier sur les aménagements cyclables de la 8e avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Séance d'information et d'échanges concernant le cheminement scolaire désigné École Stadacona (Lab-école de Limoilou)

Sergio Marquez, ingénieur à la Division de la planification du transport et de la conception routière, prend la parole. Son équipe et lui présenteront aux membres les grandes lignes de la stratégie de sécurité routière de la Ville, et ses projets pour les corridors scolaires de la nouvelle école Stadacona.

Sergio Marquez explique d'abord que la stratégie de sécurité routière est au cœur des préoccupations de la Ville. Il s'agira d'un investissement de 60 millions de dollars en cinq ans. Dans le cadre du programme, plusieurs trottoirs et près de 115 corridors scolaires seront aménagés, un bureau de sécurité routière sera créé, toutes les traverses piétonnes seront mises à jour et une campagne de sensibilisation sera déployée, entre autres. Avant d'éliminer tous les décès sur la route d'ici 2040, la Ville souhaite d'abord éviter toutes les collisions graves ou mortelles près des écoles, avant de diminuer de plus de 50 % celles qui ont lieu sur toutes les routes. Ralentir, être courtois, sécuriser : voilà les trois axes choisis par la municipalité, qui prendra les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Aux abords des écoles, la Ville entend sécuriser les corridors scolaires, accentuer les zones scolaires et favoriser les déplacements actifs. Elle analyse les milieux dans lesquels s'inscrivent les écoles, et écoute les plaintes, requêtes et commentaires des citoyens afin de diriger sa réflexion quant à l'avenir des différents corridors scolaires. Pour les améliorer, la municipalité reverra géométrie, signalisation lumineuse et marquage au sol. Elle adaptera son intervention aux enjeux spécifiques de chaque école.

Pour le secteur Stadacona, la Ville considère la vitesse des automobilistes et leur comportement comme les deux enjeux les plus importants. La nouvelle école s'inscrit dans un quartier axé sur la mobilité active, où les enfants, qui peuvent s'y rendre à pied, fréquentent aussi les parcs environnants. Le manque de signalisation, comme le non-respect des arrêts et les manœuvres dangereuses des automobilistes feront l'objet d'intervention de la part de la Ville, qui pourrait améliorer le gabarit de la rue l'Espinay, sécuriser les intersections et y connecter la piste cyclopiétonne. Des trottoirs seront surélevés près de l'école, et la signalisation sera complétée sur les rues François-1^{re} et l'Espinay afin de marquer le changement d'environnement.

Des brigadiers s'assureront, en outre, que les écoliers traversent de façon sécuritaire. Des stationnements à vélo, comme un débarcadère, seront aussi aménagés près du nouveau bâtiment.

La Ville en est à préparer les plans et devis de l'école, dont la construction débutera bientôt. Elle travaillera de pair avec l'équipe du Lab-École. Elle souhaite que la plupart de ses projets soient mis en place pour la rentrée scolaire.

Sergio Marquez et son équipe répondent aux questions des administrateurs. Ils mentionnent :

- Qu'aucune saillie de trottoir ne sera aménagée au coin des rues l'Espinay et François-1^{er} pour permettre une meilleure gestion des véhicules d'entretien.
- Que d'interdire de tourner sur François-1^{er} à partir de la rue L'Espinay n'a pas été envisagé par la Ville. L'équipe prend toutefois note de ce commentaire.

Michel Gosselin pense que la Ville devrait envisager de rendre les rues bordant l'école plus étroites, plutôt que d'opter pour de la signalisation lumineuse. Pour lui, le projet de la Ville de bonifier ce type de signalisation est la preuve que la rue est conçue pour rouler plus vite que 30 km / h. Il pense, en outre, que la piste cyclable devrait davantage être mise en valeur, voire être allongée. Sergio Marquez et son équipe prennent note de ces commentaires. Il ajoute qu'un minibus pourra transporter les élèves vers l'école, de là l'idée d'aménager un débarcadère, entre autres.

11. Présentation du comité sur la sécurité des écoliers du secteur Stadacona

Sébastien Lachance prend la parole. Il mentionne que le comité sur la sécurité des écoliers du secteur Stadacona a été créé, à la demande des représentants du Lab-École, pour réfléchir aux améliorations à apporter au quartier pour en faire un espace bienfaisant pour les écoliers, piétons et autres utilisateurs du transport actif. Les membres pourraient inviter la Ville à repenser le tronçon de l'avenue François-1^{er} qui fait face à la nouvelle école Stadacona. Le comité recrute actuellement de nouveaux membres de tous les horizons (employés des organisations situées près de la nouvelle école, habitants du secteur, automobilistes ou piétons qui empruntent les rues tout près du nouveau bâtiment, etc.)

À la question d'un citoyen, qui constate que d'autres intersections de la rue l'Espinay comportent des enjeux de sécurité, Sergio Marquez répond que la Ville poursuit ses analyses. Elle n'exclut pas la reconfiguration d'autres intersections que celles de la rue l'Espinay et de la rue François 1^{re}. Il ajoute que la municipalité a entamé des démarches pour déplacer le poteau du côté sud-ouest de François 1^{re} afin d'améliorer le déneigement de l'artère.

Une citoyenne pense que la Ville devrait trouver un moyen de ralentir les automobilistes qui accèdent à la rue l'Espinay depuis l'autoroute.

Martin Claveau pense que la Ville devrait également se pencher sur l'aspect sécuritaire du secteur de l'école Saint-Fidèle, ce qu'elle fera dans les prochaines années. Le même travail sera accompli pour cette école, et la municipalité entamera une réflexion quant aux liens cyclables qui la bordent.

Une citoyenne aimerait que la Ville réfléchisse à une façon d'éviter la circulation de transit et les comportements dangereux des automobilistes à l'extérieur de la rue l'Espinay, notamment sur la rue Julien. Une autre citoyenne pense que la municipalité devrait réfléchir à une manière de faciliter la circulation sur la rue de la Pointe-aux-lièvres. L'équipe de la Division de la planification du transport et de la conception routière prend note de son commentaire.

Notons que la Ville s'est basée sur la géométrie de la rue l'Espinay, son espacement visuel et la largeur de sa chaussée, entre autres, pour déterminer sa nouvelle limite de vitesse de 40 km/h, plutôt que de 30 km/h.

La Ville, à moyen terme, reverra la signalisation de l'intersection de la rue Cadillac. Elle réfléchira, en outre, à la sécurité des écoliers en provenance de la rue Gilles-Lamontagne. Des saillies de trottoir pourraient, par exemple, y être aménagées.

Une citoyenne pense que la Ville devrait analyser la situation des rues reliant Eugène-Lamontagne à l'Espinay, qui verront leur trafic augmenté. L'équipe prend note de son commentaire.

À une question de Vincent Dricot, Jérôme Nadeau répond que la Ville veut traiter les questions des intersections de la 1^{re} rue et de la 3^e Avenue, et de la 1^{re} Rue et de la 8^e Avenue de façon prioritaire. Pascal Marier-Dionne mentionne qu'il y a un feu de circulation sur la 2^e Rue.

12. Période d'échange, d'information et de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Aucun suivi.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Marjorie Ramirez mentionne que le comité en est à préparer son mémoire en lien avec la hausse permise de nickel dans l'air.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Une nouvelle rencontre aura bientôt lieu.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

La prochaine rencontre du comité aura lieu le 24 mai prochain. Il devrait, à cette occasion, élire un nouveau président.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Lors de sa dernière rencontre, le comité a discuté de la possibilité de créer de petits groupes capables de le représenter lors de consultations nécessitant une réaction rapide de la part de ses membres. La Table discute, en outre, avec Pierre-Luc Lachance afin d'être reconnue par la Ville. Notons enfin que le comité a acheminé à la municipalité ses recommandations relativement à la 8^e Avenue. Les membres de la Table aimeraient que l'aménagement des corridors scolaires tienne davantage compte des réalités des cyclistes.

- Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Le comité veut préciser son mandat, et pour ce faire, il a consulté les conseils de quartier. Il ne discutera pas des enjeux associés au vélo, pour ne pas empiéter sur le mandat de la Table de concertation Vélo, mais il tentera de répondre aux enjeux en lien avec la marchabilité, le troisième lien et la question de la transformation de certains tronçons d'autoroute en boulevard urbain.

- Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou

Aucun suivi.

- Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Aucun suivi.

13. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues

- Quantité minimale de stationnement pour les nouvelles constructions

À la résolution du conseil de quartier portant sur la quantité minimale de stationnements imposée aux nouvelles constructions résidentielles dans le Vieux-Limoilou, David Duval, conseiller en urbanisme au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, a répondu :

« Nous avons pris connaissance de la résolution 22-01-04 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou concernant la quantité minimale de stationnements imposée aux nouvelles constructions résidentielles. Sans présumer des orientations futures de la Ville, nous tenons à souligner les éléments suivants :

- Les exigences de stationnement diffèrent d'un milieu à l'autre. Ainsi, le quartier Vieux-Limoilou est situé dans le milieu « urbain dense » au chapitre du stationnement. Dans ce milieu, l'exigence minimale de stationnement est de 0,5 case par logement pour les immeubles de 4 logements et plus (0,25 pour des logements sociaux). Ce sont les normes les moins élevées dans toute la ville.

- Dans ce même milieu urbain dense, un maximum de 2 cases de stationnement par logement est fixé. Il y a donc bel et bien des maximums de stationnement sur le territoire de la ville.
- Dans le quartier Vieux-Limoilou, les grilles de spécifications du Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme exigent rarement des cases de stationnement intérieures et jamais de cases de stationnement souterraines. Les stationnements souterrains construits le sont donc à l'initiative des constructeurs de projets immobiliers.
- Dans les différents quartiers qui composent le milieu urbain dense, le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a accordé 57 exemptions totales ou partielles à l'obligation réglementaire de fournir des cases de stationnement entre 2012 et 2020. Il est donc possible de construire des logements sans stationnement, à certaines conditions.
- Selon l'enquête Origine-Destination de 2017, le nombre de voitures par ménage (taux de motorisation) du quartier Vieux-Limoilou variait de 0,5 pour les ménages d'une personne à 1,3 pour les ménages de 3 personnes ou plus, avec une moyenne de 0,8 voiture par ménage. Appliquée au nombre de ménages du quartier en 2016, cette moyenne signifie qu'il y aurait environ 6 500 voitures dans le quartier Vieux-Limoilou.
- Toujours selon l'enquête Origine-Destination, le nombre moyen de voitures par personne dans le quartier est d'un peu moins de 0,5.

La révision du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville et la construction prochaine du tramway pourraient amener l'administration municipale à revoir les exigences de stationnement. Nous savons déjà qu'un redécoupage des milieux sera nécessaire pour tenir compte de la nouvelle desserte en transport en commun par le tramway et le redéploiement des Métrobus.

Vous comprendrez que la Ville voudra tenir compte des données disponibles afin de guider ses choix en matière de stationnement. Il serait contre-productif d'éliminer toutes les exigences de stationnement si cela génère des problèmes importants de stationnement sur rue. Un portrait exhaustif de la situation, notamment du nombre de places disponibles sur rue et du nombre de vignettes de stationnement émises, sera nécessaire afin de guider les orientations de la Ville.

Nous vous remercions pour vos suggestions et soyez assurés qu'elles seront portées à l'attention du personnel et des élus de la Ville appelés à traiter la question de la mobilité dans le cadre de la révision du PDAD de la Ville. »

Michael Gosselin pense que la réponse de la Ville n'invite pas les citoyens à choisir la mobilité douce. Il croit que la municipalité doit faire en sorte de réduire la dépendance des résidents du secteur à l'automobile. Jackie Smith pense que la réponse de la Ville, particulièrement détaillée, démontre qu'elle a entamé une réflexion au sujet de la mobilité à Québec. Elle croit, en outre, que c'est ce type de résolution qui fait en sorte que la municipalité comprend que les citoyens veulent du changement.

14. Période de suivi des projets en cours en instance de dépôt

- Limoil'Air

Les rencontres se poursuivent afin de sélectionner les ménages qui profiteront de capteurs. Le projet sera bientôt amorcé. Sol Zanetti accordera une subvention de 1000 \$ au projet.

- Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou

Le comité discute avec le IGA pour l'implantation de l'infrastructure. Il est toujours en attente d'une réponse à sa demande au budget d'initiative.

- Le Coup de pousses de Limoilou 2022

Le comité en est à finaliser la liste des fleurs et des plantes vivaces qu'il offrira aux résidents du Vieux-Limoilou.

Le conseil de quartier doit adopter une résolution pour le financement de ses projets.

RÉSOLUTION 22-03-15 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DES FACTURES ASSOCIÉES AUX PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le remboursement des factures associées à l'amorce et au déploiement des projets *Limoil'air, Frigo-Partage, Coup de pousses de Limoilou, Bac à jouets au parc Ferland et Stratégie de sécurité routière.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Les discussions se poursuivent. L'ensemble des partenaires du projet y ont reconfirmé leur participation, dont la Caisse Desjardins de Limoilou et le Centre Jean-Guy Drolet. Le dossier est toujours à l'étude du côté du service des Loisirs. Il est toutefois accepté par le service de l'Interaction citoyenne.

- Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Le conseil de quartier est toujours en attente de nouvelles de la part de la Ville, qui analysera, cette année encore, les projets relatifs à la sécurité routière.

15. Période d'échanges : verdissement du secteur sud du quartier Vieux-Limoilou

Raymond Poirier propose une résolution aux membres

RÉSOLUTION 22-03-16 CONCERNANT LE VERDISSEMENT DU SECTEUR SUD DU VIEUX-LIMOILOU

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration [AJOUTER RÉSOLUTION].

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier explique qu'il n'y a presque pas de déminéralisation sur rue à faire dans le secteur sud, où la Ville ne devrait pas intervenir avant d'avoir cané le projet de tramway. La conseillère pense que le conseil de quartier devrait aussi se positionner quant à la déminéralisation des espaces privés. Il devrait imaginer une façon de convaincre les propriétaires de sacrifier quelques stationnements pour planter des arbres. Les membres ajoutent cet aspect du problème à la résolution.

Jackie Smith mentionne que plusieurs citoyens aimeraient profiter d'une solution pour déminéraliser leur terrain et participer au verdissement du quartier. La conseillère ajoute que le retrait de cases de stationnement suscite toujours de vives réactions de la part des résidents.

16. Suivi de demandes d'appui formulées au conseil de quartier :

- Limoilou en vrac

Le conseil de quartier veut appuyer, au moyen d'une lettre, le projet de Limoilou en vrac d'organiser l'événement *Chanson pour la paix* au profit des victimes de la guerre en Ukraine.

- Table citoyenne Littoral Est

Une série de consultations a actuellement lieu pour prendre le pouls des citoyens relativement au projet de la Table de créer un centre autogéré. Le comité aimerait, par ailleurs, que le conseil de quartier appuie son projet. Raymond Poirier rédigera une lettre à cet effet.

17. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Aucun suivi.

- Trésorerie

Martin Claveau rédige actuellement les états financiers de 2021 du conseil. Le trésorier pense que le conseil de quartier devrait se doter d'une carte de crédit.

RÉSOLUTION 22-03-17 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Paiements à venir
Aucun suivi.
- Assemblée générale annuelle 2022
Quatre postes seront à pourvoir lors de l'assemblée générale annuelle de 2022 du conseil. Les invitations à l'AGA seront bientôt distribuées aux résidents du secteur, par la poste.
- Rapport annuel
Raymond Poirier invite les membres à terminer leur partie du rapport annuel.

18. Divers

- Projets du laboratoire de déminéralisation urbaine dans le Vieux-Limoilou
Le conseil de quartier a rencontré l'équipe du service de l'Environnement pour discuter avec elle du projet de laboratoire de déminéralisation. Le comité aurait ciblé le secteur nord du quartier, qui verrait des végétaux être plantés dans certains de ses gonflements de trottoirs, notamment sur la 15^e Rue et la 17^e Rue.

19. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 22h16.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire